

**SOUS EMBARGO  
CLOTURE DE LA BOURSE**

**Communiqué de presse**

**Cimescaut S.A.**

**9 septembre 2009**

**Cimescaut nomme un nouvel administrateur et confirme son opposition à l'exercice par CBR de son option d'achat sur la participation de Cimescaut dans Carrières d'Antoing**

La société de droit belge Cimescaut S.A. cotée sur le marché réglementé d'Euronext Brussels a indiqué, dans un communiqué de presse diffusé ce 9 septembre 2009, qu'elle confirme son opposition totale à l'exercice par CBR de son option d'achat sur la participation de 40% que Cimescaut détient dans le capital de la société Carrières d'Antoing S.A., considérant que cette voie de fait perpétrée par CBR constitue un abus de droit et s'inscrit dans un contexte d'abus de majorité dans le chef de CBR.

CBR a introduit le 4 septembre 2009 une requête en tierce opposition contre l'ordonnance rendue le 2 septembre 2009 par le Président du tribunal de commerce de Tournai, qui avait fait droit à la requête unilatérale de Cimescaut et ordonné la suspension de tous les effets attachés à l'exercice de l'option d'achat invoqué par CBR. Le Président du tribunal de commerce de Tournai a entendu ce lundi 7 septembre 2009 les arguments de Cimescaut et de CBR. Il a pris l'affaire en délibéré et rendra son ordonnance prochainement.

Cimescaut a également introduit devant le Tribunal de commerce de Tournai une action en annulation du prétendu transfert à CBR de la participation de Cimescaut dans Carrières d'Antoing.

Par ailleurs, suite à la démission, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2009, de Madame Sylvie Brichard et de Monsieur André Jacquemart en tant qu'administrateurs de Cimescaut, le conseil d'administration a procédé, ce 9 septembre 2009, à la cooptation d'un nouvel administrateur, la société Financieel Advies Vannevel SPRL, dont le siège social est sis à 8980 Zonnebeke, Foreststraat, 16a. Elle sera représentée, pour l'exercice de son mandat d'administrateur, par son gérant, Monsieur Danny Vannevel. Elle terminera le mandat de Madame Sylvie Brichard, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société qui se tiendra en 2012. La prochaine assemblée générale des actionnaires sera invitée à ratifier l'élection de la société Financieel Advies Vannevel SPRL en tant qu'administrateur de Cimescaut. La société Financieel Advies Vannevel SPRL est un administrateur indépendant au sens de l'article 524 du Code des sociétés.

Cimescaut continuera à prendre toutes les mesures nécessaires afin de contester le prétendu transfert des actions de Carrières d'Antoing et afin de protéger ses droits, ainsi que ceux de ses travailleurs et de ses actionnaires.

Cimescaut veillera à tenir le marché informé de futurs développements à ce sujet.

*Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :*

***S.A. CIMESCAUT***

Monsieur Paul BERTRAND

Administrateur Délégué

Rue du Coucou 37 - 7640 Antoing - Tél. : 069/44 67 52 - Fax : 069/44 67 89

Adresse e-mail : [paul.bertrand@cimescaut.com](mailto:paul.bertrand@cimescaut.com) - Site : [www.cimescaut.com](http://www.cimescaut.com)

***S.A. CIMESCAUT***

Monsieur Pierre BERTRAND

Administrateur Délégué

Rue du Coucou 37 - 7640 Antoing - Tél. : 069/44 67 53 - Fax : 069/44 67 89

Adresse e-mail : [pierre.bertrand@cimescaut.com](mailto:pierre.bertrand@cimescaut.com) - Site : [www.cimescaut.com](http://www.cimescaut.com)